



MW-8200023-02

Notice d'utilisation

Chauffe-eau thermodynamique

OEcaPac Split

OTWH Split WH 150 E

OTWH Split WH 200 E

Serv. ref. SODU 2 M R1

OERTLI

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	4
1.1	Consignes générales de sécurité	4
1.2	Recommandations	6
1.3	Fluide frigorigène R134a	6
1.4	Responsabilités	8
1.4.1	Responsabilité du fabricant	8
1.4.2	Responsabilité de l'installateur	9
1.4.3	Responsabilité de l'utilisateur	9
2	Utilisation	10
2.1	Réaliser des économies d'énergies	10
2.2	Description des touches du tableau de commande	10
2.3	Description de l'afficheur du tableau de commande	10
2.4	Régler l'heure	11
2.5	Activer / Désactiver le mode Vacances	11
2.6	Régler la température de l'eau chaude sanitaire	11
2.7	Programmer les plages de fonctionnement	11
2.8	Effacer les plages de fonctionnement	12
2.9	Activer l'appoint électrique forcé	12
2.10	Afficher les valeurs mesurées	12
3	Entretien	14
3.1	Généralités	14
3.2	Périodicité des opérations d'entretien	14
3.3	Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité	14
4	En cas de dérangement	16
4.1	Résoudre les codes erreurs	16
4.2	Liste des codes erreurs	16
4.3	Vérifications après une coupure de l'alimentation électrique	16
5	Garantie	18
5.1	Généralités	18
5.2	Conditions de garantie	18
6	Annexes	19
6.1	Symboles utilisés	19
6.1.1	Symboles utilisés dans la notice	19
6.1.2	Symboles utilisés sur l'appareil	19
6.2	Homologations	19
6.2.1	Certification NF	19
6.2.2	Conformité électrique / Marquage CE	20
6.2.3	Directive 97/23/CE	20
6.2.4	Directive écoconception	20
6.3	Mise au rebut et recyclage	21
6.4	Fiche de produit combiné - Chauffe-eau	21
6.5	Fiche de produit - Chauffe-eau thermodynamiques	22
7	Fiche de maintenance pour l'utilisateur	23

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, si elles sont correctement surveillées ou si elles ont été instruites concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et si les risques encourus ont été compris. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Danger

En cas de fuite de fluide frigorigène :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts.
4. Eviter tout contact avec le fluide frigorigène.
Risque de gelures.
5. Evacuer les lieux.
6. Contacter le professionnel qualifié.



Danger d'électrocution

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique du chauffe-eau thermodynamique.



Important

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le chauffe-eau thermodynamique conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



Avertissement

Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de la pompe à chaleur. Risque de brûlure ou gelure.

**Avertissement**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

**Avertissement**

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**Attention**

Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.

**Avertissement**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre Caractéristiques techniques.

**Avertissement**

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

**Avertissement**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur la pompe à chaleur et l'installation de chauffage.

**Attention**

L'installation doit répondre en tout point à la réglementation en vigueur dans le pays qui régit les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

1.2 Recommandations



Attention

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.



Important

Conserver ce document à proximité du lieu d'installation de l'appareil.



Important

Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.

Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.



Important

Laisser le chauffe-eau thermodynamique accessible à tout moment.

1.3 Fluide frigorigène R134a

Tab.1 Identification du produit

Nom du fluide frigorigène :	R134a
Appel d'urgence : Centre Antipoison	INRS/ORFILA +33 (0) 1 45 42 59 59

Tab.2 Effets néfastes sur la santé

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.	
Gaz liquéfié	Le contact avec le liquide peut provoquer des gelures et des lésions oculaires graves.
Classification du produit	Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon le règlement de l'Union Européenne.

Tab.3 Identification des dangers

Si le réfrigérant R134a est mélangé avec de l'air, cela peut provoquer des pointes de pression dans les tuyaux frigorifiques et entraîner une explosion et d'autres risques.

Tab.4 Composition / Information sur le R134a

Nom	Proportion	Numéro CE	Numéro CAS	PRP ⁽¹⁾
1,1,1,2 - Tétrafluoroéthane R134a	100 %	212-377-0	811-97-2	1430
(1) Potentiel de Réchauffement Planétaire				

Tab.5 Premiers secours

En cas d'inhalation	<ul style="list-style-type: none"> Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air En cas de malaise : appeler un médecin
En cas de contact avec la peau	<ul style="list-style-type: none"> Traiter les gelures comme des brûlures. Rincer abondamment avec de l'eau tempérée, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau) Si des brûlures cutanées apparaissent, appeler immédiatement un médecin
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none"> Rincer immédiatement avec de l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes) Consulter immédiatement un ophtalmologiste

Tab.6 Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction sont utilisables
Agents d'extinction non appropriés	Aucun à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Elévation de pression : en présence d'air, un mélange inflammable peut se former dans certaines conditions de température et de pression Sous l'action de la chaleur : dégagement de vapeurs toxiques et corrosives
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur
Protection des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> Appareil de protection respiratoire isolant autonome Protection complète du corps

Tab.7 En cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	<ul style="list-style-type: none"> Eviter le contact avec la peau et les yeux Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté Ne pas respirer les vapeurs Faire évacuer la zone dangereuse Arrêter la fuite Supprimer toute source d'ignition Ventiler mécaniquement la zone de déversement (risque d'asphyxie)
----------------------------------	---

Nettoyage / décontamination	Laisser évaporer le produit résiduel
------------------------------------	--------------------------------------

Tab.8 Protections individuelles

Protection respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de ventilation insuffisante : masque à cartouche de type AX • En espace confiné : appareil de protection respiratoire isolant autonome
Protection des mains	Gants de protection en cuir ou caoutchouc nitrile
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau	Vêtement en coton majoritaire
Hygiène industrielle	Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail

Tab.9 Manipulation

Mesures techniques	Ventilation
Précautions à prendre	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de fumer • Eviter l'accumulation de charges électrostatiques • Travailler dans un lieu bien ventilé

Tab.10 Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.	
Déchets de produit	Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage
Emballages souillés	Réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée

Tab.11 Réglementation

<ul style="list-style-type: none"> • Règlement (UE) N° 517/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés et abrogeant le règlement (CE) n° 842/2006. • Installations classées ICPE France n° 1185.

1.4 Responsabilités

1.4.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage $\text{C}\epsilon$ et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

2 Utilisation

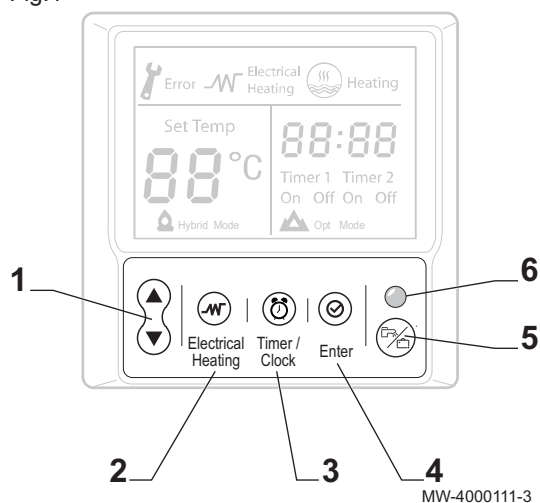
2.1 Réaliser des économies d'énergies

Conseils pour réaliser des économies d'énergies.

1. Ne pas laisser couler inutilement l'eau chaude et/ou l'eau froide.
2. Installer un pommeau de douche économique permet d'économiser jusqu'à 40% d'énergie.
3. Préférer une douche à un bain. Un bain consomme deux fois plus d'eau et d'énergie.

2.2 Description des touches du tableau de commande

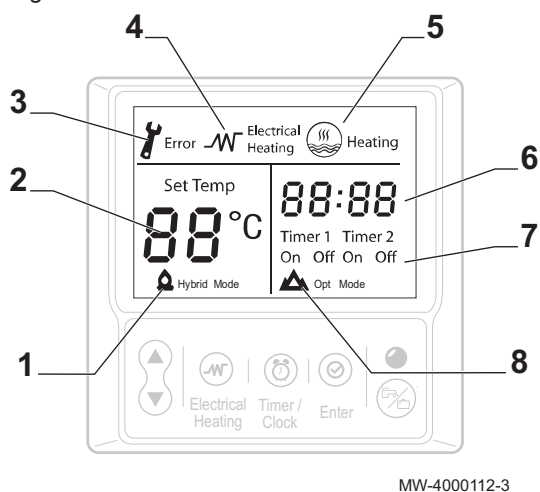
Fig.1



- 1 Touches ▲ et ▼ :
 - Sélection
 - Réglage des valeurs
- 2 Touche marche / arrêt de l'appoint électrique forcé (⚡)
- 3 Touche d'accès à la programmation horaire (🕒)
- 4 Touche de validation (⊙)
- 5 Touche (🔌) :
 - Production d'eau chaude sanitaire
 - Mode Vacances
- 6 Voyant de fonctionnement :
 - Voyant allumé = Production d'eau chaude sanitaire activée
 - Voyant éteint = Mode Vacances

2.3 Description de l'afficheur du tableau de commande

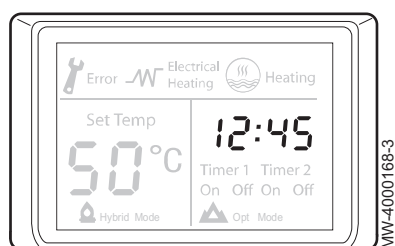
Fig.2



- 1 Mode Hybride en fonctionnement
- 2 - Température de chauffage
- 2 - Température de l'eau chaude sanitaire
- 2 - Code erreur détecté
- 3 Erreur détectée
- 4 Appoint électrique forcé en fonctionnement
- 5 Compresseur en fonctionnement
- 6 Affichage de l'heure
- 7 Affichage de la programmation horaire
- 8 Mode Optimisation en Heures creuses en fonctionnement

2.4 Régler l'heure

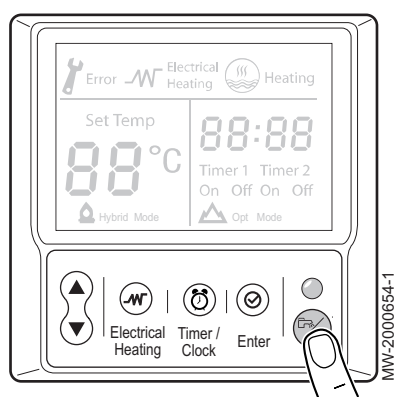
Fig.3



1. Appuyer sur la touche pour régler l'heure.
⇒ Les heures clignotent.
2. Régler les heures et les minutes en appuyant sur les touches ▲ ou ▼.
3. Valider les heures et les minutes en appuyant sur la touche .

2.5 Activer / Désactiver le mode Vacances

Fig.4



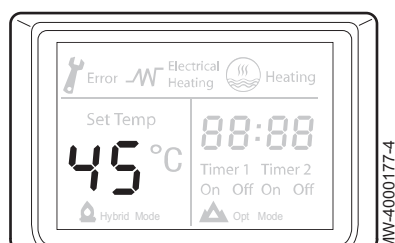
En cas d'absence prolongée, mettre le chauffe-eau thermodynamique en mode **Vacances**.

Il faut privilégier le mode **Vacances** à la mise hors tension du chauffe-eau thermodynamique pour assurer les fonctions suivantes :

- Protection antigel,
 - Sauvegarde des paramètres du tableau de commande.
1. Appuyer sur la touche du tableau de commande.
⇒ Le voyant s'éteint : le mode **Vacances** est activé.
 2. Appuyer sur la touche du tableau de commande.
⇒ Le voyant s'allume : le mode **Vacances** est désactivé.

2.6 Régler la température de l'eau chaude sanitaire

Fig.5



La température de l'eau du préparateur d'eau chaude sanitaire peut être réglée en fonction de l'utilisation d'eau chaude.

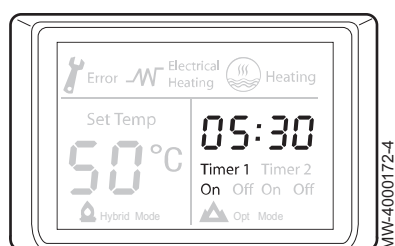
1. Accéder au réglage de température de l'eau chaude sanitaire en appuyant sur la touche ▲.
⇒ La valeur de température de l'eau chaude sanitaire clignote.
2. Régler la température de l'eau chaude sanitaire la plus faible possible pour faire des économies d'énergie sans descendre en-dessous de 55 °C en appuyant sur les touches ▲ ou ▼.
⇒ Si un manque d'eau chaude se fait ressentir, augmentez la valeur de consigne.
3. Valider en appuyant sur la touche .

2.7 Programmer les plages de fonctionnement

Les plages de fonctionnement du chauffe-eau thermodynamique définissent les périodes où le chauffe-eau va produire de l'eau chaude sanitaire.

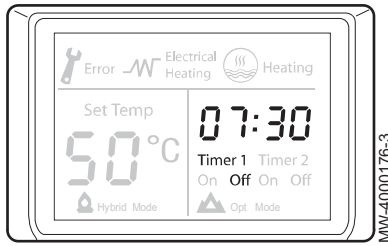
Deux plages de fonctionnement sont disponibles : **Timer 1** et **Timer 2**, elles se règlent de manière similaire, l'une après l'autre.

Fig.6



1. Sélectionner **Timer 1 - On** en appuyant trois fois sur la touche .
2. Régler les heures et les minutes de début de la plage de fonctionnement en appuyant sur les touches ▲ ou ▼.
3. Valider le début de la plage de fonctionnement en appuyant sur la touche .

Fig.7



4. Régler les heures et les minutes de fin de la plage de fonctionnement en appuyant sur les touches ▲ ou ▼.
5. Valider la fin de la plage de fonctionnement en appuyant sur la touche ⌚.
6. Valider la première plage de fonctionnement en appuyant sur la touche ⌚.
7. Sélectionner la deuxième plage de fonctionnement en appuyant sur la touche ⌚, si nécessaire.
8. Reprendre les étapes 2 à 6 pour régler la deuxième plage de fonctionnement.
9. Valider la deuxième plage de fonctionnement en appuyant sur la touche ⌚.

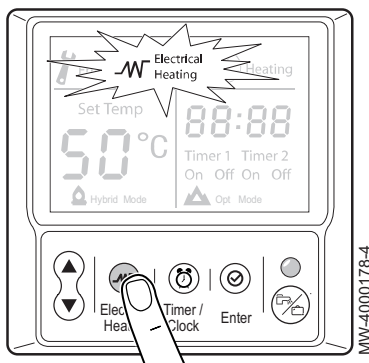
2.8 Effacer les plages de fonctionnement

Si une ou deux plages de fonctionnement sont programmées, elles peuvent être effacées.

1. Effacer la ou les plages de fonctionnement en appuyant pendant trois secondes sur la touche ⌚.
⇒ Les deux plages de fonctionnement sont effacées en même temps.
2. La validation se fait au bout de quelques instants.

2.9 Activer l'appoint électrique forcé

Fig.8



Le mode appoint électrique forcé permet d'avoir plus rapidement de l'eau chaude sanitaire grâce au fonctionnement simultané de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique.

1. Activer l'appoint électrique forcé en appuyant sur la touche ⚡.
⇒ L'icône **Electrical Heating** clignote.
Lorsque la température de l'eau chaude déterminée atteinte, le tableau de commande revient au mode Automatique.
2. La validation se fait au bout de quelques instants.

2.10 Afficher les valeurs mesurées

Le système mesure en permanence différentes données, telles que la température de l'eau ou la consommation d'énergie. Ces données peuvent être lues sur le tableau de commande.

1. Appuyer simultanément sur les touches ▲ et ⌚.

2. Faire défiler les valeurs mesurées avec les touches ▲ ou ▼.

Tab.12

Code	Description	Réglage d'usine / Unité
t 5	Température de l'eau	°C
t 4	Température d'air extérieur ⁽¹⁾	°C
t 3	Température d'évaporation	°C
t r	Hystérésis de déclenchement de la mise en chauffe. Réglable de 3 à 20 °C.	5°C
RI	Courant consommé	A
R2	Courant différentiel phase / neutre	A
P 1	Consommation d'énergie totale du chauffe-eau thermodynamique	kWh
P2	Consommation d'énergie de la pompe à chaleur depuis minuit	Wh
P3	Consommation d'énergie de la résistance électrique depuis minuit	Wh
r 1	Durée totale de fonctionnement du chauffe-eau thermodynamique	heures
r 2	Durée totale de fonctionnement du compresseur	heures
r 3	Durée totale de fonctionnement de la résistance électrique	heures
X	Mode de fonctionnement : - X = 0 : arrêt du chauffe-eau thermodynamique - X = 1 : pompe à chaleur activée - X = 2 : appoint électrique activé	
F X	Vitesse du ventilateur : - F 0 : arrêt du ventilateur - F 1 : basse vitesse - F 3 : haute vitesse	
1 X X	Premier code d'erreur	
2 X X	Deuxième code d'erreur	
3 X X	Troisième code d'erreur	
X X	Version du logiciel	

(1) L'affichage des température négatives se fait de la manière suivante : -10 °C s'affiche -A, -11°C s'affiche -B, etc...

3 Entretien

3.1 Généralités



Attention

Ne pas laisser le préparateur d'eau chaude sanitaire, ni la pompe à chaleur sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel obligatoire du chauffe-eau thermodynamique.
L'absence d'entretien annule la garantie.

Les opérations de contrôle et d'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel attesté conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

Les opérations d'entretien sont importantes pour les raisons suivantes :

- Garantir des performances optimales,
- Allonger la durée de vie du matériel,
- Fournir une installation qui assure le meilleur confort dans le temps au client.

Ne retirer l'habillage du chauffe-eau thermodynamique que pour les opérations d'entretien et de dépannage.

3.2 Périodicité des opérations d'entretien

La fiche de maintenance est disponible en Annexe.

Tab.13 Entretien général

Opération	Périodicité	Installateur	Utilisateur
Manipuler la soupape ou le groupe de sécurité	une fois par mois		X

Tab.14 Entretien du groupe extérieur

Opérations d'entretien sur le groupe extérieur	Périodicité	Installateur	Utilisateur
Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et humide l'habillage	une fois par an		X
Vérifier l'état de propreté du ventilateur du groupe extérieur	une fois par an	X	

Tab.15 Entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire

Opérations	Périodicité	Installateur	Utilisateur
Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et humide l'habillage	une fois par an		X
Détartre le préparateur d'eau chaude sanitaire	au bout de la première année d'utilisation puis tous les 2 ans	X	
Contrôler l'anode en magnésium	au bout de la première année d'utilisation puis tous les 2 ans	X	

3.3 Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité

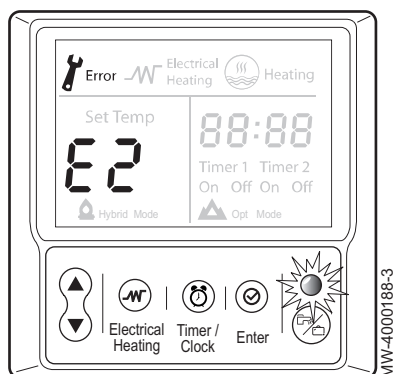
Pour se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire, vérifier le bon fonctionnement de la soupape ou du groupe de sécurité. Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner des dommages sur le préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

1. Manoeuvrer la soupape ou le groupe de sécurité au moins une fois par mois.
2. Faire remplacer la soupape ou le groupe de sécurité en cas de besoin par un installateur agréé.

4 En cas de dérangement

4.1 Résoudre les codes erreurs

Fig.9



En cas de dérangement, le tableau de commande affiche une clé et un code. Le code est important pour le dépannage correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.

1. Noter le code affiché.
2. Mettre l'appareil hors tension.
3. Remettre l'appareil sous tension.
⇒ L'appareil se remet en service de façon autonome, lorsque la cause du blocage a été levée.
4. Si le code d'erreur s'affiche à nouveau, remédier au problème en suivant les instructions du tableau ci-dessous.

4.2 Liste des codes erreurs

En cas d'affichage de l'un des codes erreurs suivant, contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

Tab.16 Codes erreurs du type Ex

Code	Description
E2	Erreur de communication entre le groupe extérieur et le tableau de commande
E4	Erreur sonde T5L de température d'eau
E5	Erreur sonde T3 de température d'évaporation
E6	Erreur sonde T4 de température d'air
E9	Erreur sonde Th de température d'aspiration
EA	Erreur sonde Tp de température de refoulement

Tab.17 Codes erreurs du type Px

Code	Description
P1	Erreur de haute pression
P2	Erreur de surconsommation électrique du compresseur
P4	Erreur de température de refoulement trop élevée
6A	Information de température d'air hors des limites de fonctionnement
HC	Erreur de consommation de l'appoint électrique La pompe à chaleur continue de fonctionner mais sans l'appoint électrique
EF	Erreur du contrôleur principal
db	Protection anti-gel en cours

4.3 Vérifications après une coupure de l'alimentation électrique

1. Vérifier que le chauffe-eau thermodynamique est en fonctionnement (LED verte allumée). A défaut, appuyer sur la touche **MODE**.
2. Vérifier la mise à l'heure du tableau de commande.
3. Vérifier la programmation des pages de fonctionnement.



Pour de plus amples informations, voir

Activer / Désactiver le mode Vacances, page 11

Régler l'heure, page 11

Programmer les plages de fonctionnement, page 11

5 Garantie

5.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

5.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur de la garantie légale soumise aux articles 1641 à 1648 du code civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- A nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils.
- Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

6 Annexes

6.1 Symboles utilisés

6.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.

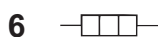


Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

6.1.2 Symboles utilisés sur l'appareil

Fig.10



MW-2000407-2

- 1 Courant alternatif
- 2 Terre de protection
- 3 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.
- 4 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.
- 5 Attention danger de choc électrique, pièces sous tension. Déconnecter les alimentations du réseau électrique avant toute intervention.
- 6 Appoint électrique
- 7 Marquage CE : matériel respectant la législation européenne
- 8 Marquage NF: matériel respectant les critères de sécurité et de performance français
- 9 Degré de protection

6.2 Homologations

6.2.1 Certification NF

- Cahier des charges **LCIE 103-15/B** (juillet 2011) pour le marquage NF Electricité Performance
- Le présent produit est conforme aux exigences des Normes NF Electricité suivantes :
 - EN 60335-1:2012 + A11:2014
 - EN 60335-2-21:2003 + A1:2005 + A2:2008

- EN 60335-2-40:2003 + A11:2004 + A12:2005 + A1:2006 + A2:2009 + A13:2012
- EN 62233:2008
- EN 16147:2011
- EN 55014-1:2006+A1:2009+A2:2011
- EN55014-2:2015
- EN61000-3-2:2014
- EN61000-3-3:2013

6.2.2 Conformité électrique / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- Directive Basse Tension 2014/35/UE
Norme générique : EN 60335-1
Normes visées : EN 60335-2-21, EN 60335-2-40
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
Norme visée : EN 55014

6.2.3 Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97/23/CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

6.2.4 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

6.3 Mise au rebut et recyclage

Fig.11 Recyclage



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut du chauffe-eau thermodynamique doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

6.4 Fiche de produit combiné - Chauffe-eau

Fig.12 Fiche de produit combiné des chauffe-eau indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau de ce produit combiné

Efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du chauffe-eau

①
'I' %

Profil de soutirage déclaré :

Contribution solaire

Électricité auxiliaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

②
 $(1,1 \times 'I' - 10\%) \times 'II' - 'III' - 'I' = +$ %

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

③
 %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/> M	<27%	≥27%	≥30%	≥33%	≥36%	≥39%	≥65%	≥100%	≥130%	≥163%
<input type="checkbox"/> L	<27%	≥27%	≥30%	≥34%	≥37%	≥50%	≥75%	≥115%	≥150%	≥188%
<input type="checkbox"/> XL	<27%	≥27%	≥30%	≥35%	≥38%	≥55%	≥80%	≥123%	≥160%	≥200%
<input type="checkbox"/> XXL	<28%	≥28%	≥32%	≥36%	≥40%	≥60%	≥85%	≥131%	≥170%	≥213%

Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : ③ - 0,2 x ② = %

Plus chaudes : ③ + 0,4 x ② = %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



AD-3000762-01

I La valeur de l'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau exprimée en %.

- II La valeur de l'expression mathématique $(220 \cdot Q_{ref})/Q_{nonsol}$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII, tableau 3 du règlement UE 812/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL ou XXL du chauffe-eau.
- III La valeur de l'expression mathématique $(Q_{aux} \cdot 2,5)/(220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, où Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII, tableau 3 du règlement UE 812/2013, pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL ou XXL.

6.5 Fiche de produit - Chauffe-eau thermodynamiques

Tab.18 Fiche de produit des chauffe-eau par pompe à chaleur

Nom de la marque - Nom du produit	Unité	OTWH Split WH 150 E	OTWH Split WH 200 E
Profil de soutirage déclaré	–	LL	LL
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans des conditions climatiques moyennes	–		
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes	%	L140,00	L125,00
Consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾	L733	L818
Autres profils de soutirage pour lesquels le chauffe-eau est approprié et efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau et consommation annuelle d'électricité correspondantes ⁽³⁾	-	–	–
Réglage du thermostat	°C	55,00	55,00
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur ⁽¹⁾	dB	15	15
Capacité de fonctionnement pendant les heures creuses ⁽¹⁾	–	Non	Non
Commande smart activée ⁽⁴⁾	–	Non	Non
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau, dans des conditions climatiques plus froides - plus chaudes	%	90,00 - 154,00	85,00 - 144,00
Consommation annuelle d'énergie, dans des conditions climatiques plus froides - plus chaudes	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽¹⁾	1141 - 661	1210 - 710
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB	59	59
(1) Electricité (2) Combustible (3) Le cas échéant. (4) Lorsque la valeur de smart déclarée est « 1 », les informations sur l'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau et la consommation annuelle d'électricité et de combustible, selon le cas, se réfèrent uniquement à la situation dans laquelle la commande intelligente est activée.			



Voir

Pour les précautions particulières concernant le montage, l'installation et l'entretien : Consignes de sécurité, page 4

7 Fiche de maintenance pour l'utilisateur

Tab.19 Entretien effectué par l'utilisateur

N°	Opération	Périodicité
1	Manipuler la soupape ou le groupe de sécurité	une fois par mois
2	Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et humide l'habillage du groupe extérieur	une fois par an
3	Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et humide l'habillage du préparateur d'eau chaude sanitaire	une fois par an

Tab.20 Entretien effectué par l'utilisateur n° 1 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.21 Entretien effectué par l'utilisateur n° 2 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.22 Entretien effectué par l'utilisateur n° 3 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.23 Entretien effectué par l'utilisateur n° 4 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.24 Entretien effectué par l'utilisateur n° 5 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

OERTLI THERMIQUE S.A.S.



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex

www.oertli.fr

Assistance Technique PRO

N° Indigo 0 825 825 636
0,15 € TTC / MN

☎ 03 89 37 69 35

✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN

☎ 07141 24 54 0 (Zentrale)

☎ 07141 24 54 40 (Ersatzteilwesen)

☎ 07141 24 54 88

✉ info@oertli.de

www.oertli.de

REMEHA MAMPAEY NV/SA



Koralenhoeve 10
B-2160 WOMMELGEM

☎ +32 (0)3 230 71 06

☎ +32 (0)3 230 11 53

✉ info@remeha-mampaey.be

www.oertli.be

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG WALTER MEIER (Climat Suisse) S.A.



Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 44 24

ServiceLine +41 (0) 800 846 846

☎ +41 (0) 44 806 44 25

✉ ch.klima@waltermeier.com

www.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1

☎ +41 (0) 21 943 02 22

ServiceLine +41 (0) 800 846 846

☎ +41 (0) 21 943 02 33

✉ ch.climat@waltermeier.com

www.waltermeier.com

CE



ELECTRICITE PERFORMANCE



OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex

PART OF BDR THERMEA

